

## VARIÉTÉS.

Un personnage—que nous ne nommerons pas—a adressé au Rédacteur en chef de l'Ordre, à Montréal, un jeune homme chargé de la lettre suivante :

Cher monsieur,

“ Je vous recommande particulièrement M. Amédée, jeune écrivain de talent. Il a été attaché pendant trois ans à la rédaction d'un journal de campagne, et je vous engage vivement à lui confier vos FAITS-DIVERS.

“ Il tourne très gentiment les *infanticides*, il s'est fait remarquer dans la rédaction de *trésors trouvés dans les pots de fleurs*, et il n'a pas de rival pour les *imprudences de fumeur*.

“ On lui doit, en outre, de jolis alinéas sur les vieilles femmes écrasées et sur les chutes de couvreurs.

“ Il possède parfaitement le répertoire des *soins les plus pressants qui n'ont pu rappeler à la vie*. Il sait ajouter qu'on n'a plus relevé qu'un cadavre et qu'on ignore les causes de cet acte de désespoir, et—en cas d'incendie—il n'oublie jamais que les pompiers ont dépensé beaucoup de zèle et d'activité.

“ En un mot, c'est un jeune homme parfait, incapable d'imprimer les accidents ou les nouvelles qui ont servi de distraction aux Hébreux pendant leur captivité à Babylone.

“ Essayez et vous verrez !

“ Tout à vous,  
“ X. ”

\* \* \*

On parlait d'un directeur de théâtre dont l'économie est passé en proverbe.

— Je l'ai trouvé quelquefois fort obligeant, disait un des causeurs.

— Moi, reprit un autre, je lui avais emprunté un mouchoir, il m'a réclamé une paire de draps.

\* \* \*

Chez tous les fabricants de pipes de luxe, on voit généralement à l'étalage de la montre un spécimen colossal, impossible, avec tout un monde sculpté en plein morceau. Cette pipe, d'un prix énorme, peut contenir 20 francs de tabac, et, en la voyant, on se demande si fumer un pareil fourneau ne rentre pas dans la catégorie des travaux forcés.

Un gamin, en contemplation devant celle exhibée à la vitre d'un marchand de la place de la Bourse, s'écriait devant moi :

— Oh ! qué pipe ! il n'y a que le guano capable de fumer ça !

Cette pipe me remet en mémoire une histoire bien jeune, car elle n'a pas été contée depuis vingt-cinq ans.

Quand le peintre de marine Tanneur, après un séjour de trois années en Russie, vint faire ses adieux au czar Nicolas, ce dernier comme souvenir, lui fit cadeau d'une monstrueuse pipe d'écume avec monture garnie de diamants.

Le foyer était de la taille d'un chapeau.

À la vue d'un pareil présent, du prix de trois mille écus, l'artiste resta pensif.

— À quoi songez-vous ? demanda l'empereur.

— Sire, je suis effrayé, répondit Tanneur : pour que l'écume puisse acquérir une saveur agréable, il faut

qu'un long usage lui ait donné cette teinte brune qui... que...

L'artiste chercha le terme convenable, mais, faute de mieux :

— Enfin, il faut qu'elle soit *culottée*, s'écria-t-il.

— Vous n'êtes donc pas fumeur ?

— Pardon, Sire, mais Votre Majesté ignore qu'il me faudra au moins dix ans pour parvenir à brunir une pareille épaisseur.

Après une courte réflexion, l'empereur demanda :

— Quand partez-vous ?

— Dans quinze jours.

— Votre pipe sera prête.

— C'est impossible.

— Je le veux, dit l'autocrate.

Soigneusement consué dans la peau du tablier d'un sapeur de la garde, la pipe fut portée dans le corps de garde du palais et attachée par une chaîne à la table.

Cet envoi était accompagné de l'ordre du jour suivant qui fut placardé sur le mur du poste :

Article 1<sup>er</sup>.— Sous peine du knout, nul ne pourra fumer dans une autre pipe que celle déposée dans le poste.

Art. 2.— Tout soldat, descendant de faction, sera tenu de fumer pendant deux heures.

Art. 3.— Le service de nuit se fera sans interruption et l'officier de service veillera à l'exécution de cette ordonnance.

Art. 4.— Les malades seront envoyés à l'hôpital et immédiatement remplacés.

Art. 5.— Tout tonneau de tabac nécessaire sera délivré sur le reçu du chef de poste.

Pendant quinze jours et quinze nuits, les cosaques se relayèrent au tuyau dont le bec d'ambre avait été remplacé provisoirement par un bout en acier.

À la fin de la quinzaine la pipe était du plus beau noir.

Et sur le fermoir, l'empereur fit graver cette inscription :

**Culottée en quinze jours !**

NICOLAUS IMPERATOR

MYCCCXXXVIII.

\* \* \*

— Un débiteur, écroué à Clichy, fait venir son créancier.

— J'ai un arrangement à vous proposer.

— Enfin, ce n'est pas malheureux ! mais pas de promesses, je veux de l'argent comptant !

— Vous vous payerez par vos mains.

— J'écoute, dit le créancier attendri.

— Vous m'avez fait incarcérer pour 2,000 francs ; or, je n'ai ni argent, ni avenir pour vous payer.

— Alors vous resterez ici vos cinq ans.

— Bravo ! Voici donc mon arrangement : vous consignez 15 francs par mois pour mes aliments ; 15 francs par mois pendant cinq ans donnent un total de 2,700 francs que vous avez à payer pour moi ; retenez les 2,000 francs que je vous dois, puis donnez-moi les 700 francs qui restent, et nous serons quittes.

C'est simple comme bonjour ; aussi le créancier a donné les 700 francs.